

SOCIALISATION ELECTORALE EN RDC : ANALYSE DE SES ACTEURS, ROLES ET ENJEUX DE 2006 A 2018

^{1*}BARUANI KWETABENGI Rémy

^{1*}*Chef de travaux à l'Université Pédagogique Nationale et Doctorant en Sciences Politiques et Administratives*

Corresponding Author :

To Cite This Article : KWETABENGI Rémy, B. (2025). SOCIALISATION ELECTORALE EN RDC : ANALYSE DE SES ACTEURS, ROLES ET ENJEUX DE 2006 A 2018. *Journal of Advance Research in Social Science and Humanities* (ISSN 2208-2387), 11(2). <https://doi.org/10.61841/dden4k56>

RESUME

La socialisation électorale consiste donc à un processus électoral qui englobe un certain nombre d'aspects visant à une plus grande ouverture participative des acteurs ainsi que leurs rôles dans une Démocratie et/ou un pays qui se veut démocratique, ce qui implique à cet effet, les enjeux majeurs auxquels elle fait ou doit faire face.

La socialisation électorale, qui englobe les processus par lesquels les citoyens acquièrent leur identité politique et leur engagement civique, est donc devenue primordiale pour assurer une démocratie stable et participative en RDC.

En effet, cet article fournit une analyse non seulement des enjeux d'une socialisation électorale pour une participation politique citoyenne vis-à-vis du processus électoral, mais aussi et surtout identifier et évaluer les rôles des acteurs de la socialisation (parties prenantes du processus), et les déterminants y afférents dans l'évolution politique de la RDC.

Mots clés : *Congo-Kinshasa, Démocratie ; élection ; participation politique et citoyenne ; et socialisation électorale.*

ABSTRACT

Electoral socialization therefore consists of an electoral process which encompasses a certain number of aspects aimed at a greater participative opening of the actors as well as their roles in a democracy and/or a country which aims to be democratic, which implies for this purpose, the major issues that it does or must face.

Electoral socialization, which encompasses the process by which citizens acquire their political identity and their civic commitment, has therefore become essential to ensure a stable and participative democracy in the DRC.

Indeed, this article provides an analyzing not only the challenges of an electoral socialization for citizen political participation to face the electoral process, but also and above all identify and assess the roles of socialization actors (stakeholders in the process), and the determinants relating to the political evolution of the DRC.

Keywords: *Congo-Kinshasa; Democracy; election; political participation and citizen; and electoral socialization.*

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo (RDC) a traversé une période charnière entre 2006 et 2018, marquée par des élections cruciales qui ont façonné son paysage politique. Cette période a été caractérisée par un besoin urgent de renforcer les institutions démocratiques suite à un passé tumultueux, où les élections sont devenues un moyen essentiel d'expression citoyenne. La problématique liée au processus électoral couvre une multitude d'étapes et d'éléments à prendre en compte dans un visé de le socialiser le socialiser.

A ce sujet, la socialisation électorale consiste donc à un processus électoral qui englobe un certain nombre d'aspects visant à une plus grande ouverture participative des acteurs ainsi que leurs rôles dans une Démocratie et/ou un pays qui se veut démocratique, ce qui implique à cet effet, les enjeux majeurs auxquels elle fait ou doit faire face.

La socialisation électorale, qui englobe les processus par lesquels les citoyens acquièrent leur identité politique et leur engagement civique, est donc devenue primordiale pour assurer une démocratie stable et participative en RDC.

En effet, l'exercice que nous nous sommes donné est celui de traiter de la Socialisation électorale en RDC : Analyse de ses acteurs, rôles et leurs enjeux de 2006 à 2018, nous place devant une analyse froide, car elle va non seulement à l'analyse des enjeux qui entrent en ligne de compte pour la socialisation des processus électoraux en RDC mais aussi elle prend soin d'identifier les acteurs et leurs rôles au processus de socialisation électorale dans le cadre de l'enracinement de la démocratisation dans l'espace politique congolais depuis 2006 à 2018.

Ainsi, de manière coordonner en vue de donner corps à cet exercice qui, du reste, est intellectuel et académique, cet article va sans détour aucun, s'articuler en dehors de la présente introduction et de la conclusion, autour de quatre points majeurs, à savoir : (I) Bref aperçu terminologique des concepts phares; (II) Présentation du contexte politique en RDC entre 2006 et 2018; (III) Acteurs de la socialisation électorale et leurs rôles en RDC et (IV) Analyse des enjeux de la socialisation électorale au Congo-Kinshasa.

BREF APERÇU TERMINOLOGIQUE DES CONCEPTS PHARES

DEMOCRATIE

Le terme « Démocratie » est l'un des termes les plus utilisés mais également les plus incompris. Le terme revêt plusieurs acceptions. Pour cela, Burdeau¹ synthétise ces acceptions en trois types : la démocratie gouvernée ou celle du peuple souverain agissant par ses représentants. La démocratie gouvernante ou celle d'une forte participation du peuple à la prise et à l'application des décisions politiques et enfin, la démocratie consentante ou celle dans laquelle le peuple ne joue désormais qu'un rôle d'entérinement.

Dans une définition étroite, la démocratie est ce régime dans lequel la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens, qui l'exercent à l'occasion d'élections libres et disputées intervenant à intervalles réguliers. Dans cette perspective, la démocratie est, pour reprendre la formule de Lincoln, « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Au demeurant, il reste qu'une définition plus exigeante s'avère nécessaire pour qualifier les systèmes démocratiques. Ceux-ci impliquent trois conditions essentielles relatives au fonctionnement du régime politique. Tout d'abord, la participation du peuple, ce qui implique l'intervention des citoyens dans l'exercice du gouvernement politique ; soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants ; mais se limite souvent, dans les faits, à une activité de contrôle sur les gouvernants (par les biais des « élections).

Ensuite, le pluralisme politique, qui suppose le multipartisme (c'est-à-dire un système à plusieurs partis, indépendants les uns des autres en libre compétition pour l'accès aux positions électives), mais aussi une structuration de la structuration de la société permettant la représentation de la diversité des intérêts et des groupes (notamment par des organisations de la société civile et par des médias libres et indépendants). Enfin, l'alternance au pouvoir, ce qui suppose que le pouvoir ne soit pas accaparé de façon continue par une seule force politique (ou une seule coalition de forces).²

PARTICIPATION POLITIQUE ET CITOYENNE

Ensemble des pratiques (voter, manifester, militer, participer à des réunions...) et des manifestations d'intérêt (s'informer sur la politique, parler de politique...) des gouvernés à l'égard des affaires publiques touchant la commune, la région, l'Etat ou même l'humanité tout entière³.

¹ BURDEAU, G., *La démocratie*, éd. Seuil, Paris, n°27 cité par KALUBA DIBWA, D., *Démocratie et développement au Congo-Kinshasa, Essai d'explication sociojuridique de l'inadéquation institutionnelle postcoloniale*, éd. l'Harmattan RDC, Paris, 2010, p.21.

² *Lexique de science politique, vie et institutions politiques*, 2^eéd. Dalloz, Paris, 2011, p.133.

³ Merkel, Wolfgang, *Systemwechsel 1, Théorien, Ansätze und Konzepte der Transitionsforschung*. Opiaden, 1996, p.400.

Dans la théorie démocratique, la participation politique renvoie à l'intervention du citoyen dans les affaires de la cité. La philosophie politique (depuis le XIX^e siècle) et la science politique après 1945) se sont principalement intéressées au vote, considéré comme le seul aspect légitime de la participation démocratique.

En effet, la valorisation de la représentation dans la théorie démocratique moderne (forgée au moment des révolutions de la fin du XVIII^e siècle), tout comme la méfiance à l'égard des mouvements populaires, expliquent en grande partie la réticence à prendre en compte les aspects plus informels, parfois qualifiés de « formes non conventionnelles », de la participation politique (ex. : manifestation).

Cette préférence pour l'analyse de la participation politique électorale s'explique aussi par le fait que le vote est plus répandu, institutionnalisé et quantifiable dans les démocraties contemporaines⁴.

La participation électorale est ouverte à tous les citoyens. Néanmoins, son intensité est favorisée par des facteurs sociaux, tels que le niveau d'études, l'intégration sociale et le statut des individus. À l'inverse, l'abstentionnisme électoral touche davantage les populations défavorisées (chômage important, niveau scolaire bas, faible intégration sociale). Des organisations politiques ou syndicales agissant de façon privilégiée auprès des classes populaires peuvent néanmoins infléchir cette tendance à la faible participation, en politisant leurs adhérents et en les encourageants à voter.

D'autres formes de participation politique coexistent avec le vote : le militantisme dans les partis, l'engagement syndical, l'implication dans des activités associatives, la participation à des mobilisations collectives, mais aussi l'acquisition d'un mandat d'élu local (on compte 520 000 conseillers municipaux en France, dont près des ¾ exercent leurs activités de façon bénévole).

La participation politique suppose enfin un apprentissage individuel (au cours de la socialisation politique), mais aussi un apprentissage collectif. Pour cette raison, la démocratie, pour s'exercer dans des conditions d'implication civique et de liberté, ne peut s'enraciner que dans la durée⁵. À cet égard, la « proclamation » de la démocratie (adoption d'une constitution, proclamation des droits, organisation d'élections, etc.) subit le risque d'un échec à court terme, si elle ne s'accompagne pas d'une intense éducation civique et de la possibilité de participation sans risque (ex. : en Afghanistan ou en Irak).

ELECTION

Les élections sont un des événements déterminants des démocraties modernes, et les élections périodiques et justes se fondent sur la présomption que les citoyens pourront faire un choix entre des individus, des partis et des orientations politiques.

Ils auront également la liberté d'exercer leur choix sans subir d'intimidation excessive, et le droit de se porter candidats ou d'encourager d'autres individus à se porter candidats. Finalement, ils seront libres de débattre des orientations politiques et de former des associations qui feront directement partie de l'élection, qui appuieront certains candidats ou partis, ou qui leur fourniront des renseignements importants pour exercer leur droit de vote. Ils auront aussi la liberté de faire campagne au nom d'une cause particulière ou d'un candidat dans tout le pays.

Par contre, les élections constituent aussi un moment d'incertitude sociale par les risques des violences durant le processus électoral par les acteurs de différents Partis Politiques ; les moyens alloués aux fins du processus électoral pour d'autres acteurs devront survenir aux charges publiques (fonctionnaires, écoles, santé, militaires...) afin d'améliorer les situations sociales de toutes ces catégories au lieu d'injecter ces moyens financiers, matériels et sécuritaires sans impact visible dans les quotidiens de la population.

SOCIALISATION ELECTORALE

La socialisation électorale est un processus crucial qui façonne les comportements politiques des citoyens et leur engagement dans la vie démocratique. En République Démocratique du Congo, où le paysage politique est marqué par des défis complexes, la socialisation électorale joue un rôle fondamental dans la construction d'une culture démocratique.

PRESENTATION DU CONTEXTE POLITIQUE ET EVOLUTION ELECTORALE EN RDC ENTRE 2006 ET 2018

BREF CONTEXTE POLITIQUE (2006 ET 2018)

La RDC a connu une histoire politique tumultueuse, marquée par des conflits, des dictatures et des transitions difficiles vers la démocratie. Depuis l'indépendance en 1960, le pays a traversé plusieurs régimes autoritaires et des guerres civiles. Ces événements ont eu un impact significatif sur la manière dont les Congolais perçoivent les élections et leur participation à celles-ci.

⁴ Merkel, Wolfgang, *Op.cit.*, p.401.

⁵ *Idem.*

Signalons que depuis son accession à l'indépendance la République Démocratique du Congo a, sur le plan politique, connu plusieurs élections dont les plus importantes sont les élections communales, les élections provinciales, les élections législatives nationales et élections présidentielles. Les systèmes électoraux selon lesquels ces élections étaient faites, étaient tributaires des régimes politiques qui fonctionnaient sur place.

La première République, proclamée en 1964, a été rapidement suivie de la seconde République en 1965 suite à un coup d'Etat de Mobutu Sese Seko qui restera chef de l'Etat pendant plus de trente ans. Pendant cette période des élections ont eu lieu, mais elles n'ont été ni régulières ni libres (parti unique, pas de secret du vote).

A la chute de Mobutu en 1997, Laurent-Désiré Kabila s'est autoproclamé président du pays. Une longue période de trouble a commencé, pendant laquelle s'est déroulée la terrible seconde guerre du Congo (de 1998 à 2002). Le président, assassiné le 16 janvier 2001, a immédiatement été remplacé par son fils Joseph Kabila. Ce dernier a mis en place la transition démocratique à partir de 2003 et la constitution de la troisième République a finalement été proclamée en 2005.

Deux élections présidentielles se sont déjà déroulées dans ce pays, toujours en un seul tour. En juillet 2006, la communauté internationale a financé la première élection présidentielle mais celle-ci a été annulée. La réorganisation du scrutin a vu Joseph Kabila l'emporter le 9 octobre avec 58 % des voix. Après un mandat de cinq ans, une nouvelle élection a été organisée en 2011.

EVOLUTION ELECTORALE DE LA RDC ENTRE 2006 ET 2018

Soucieux du développement de la RDC, l'accord global et inclusif, signé à Pretoria le 16 décembre 2002, l'organisation d'élections libres et transparentes à tous les niveaux, permettant la mise en place d'un régime constitutionnel démocratique, figure parmi les cinq objectifs de la transition. Les élections devraient normalement se tenir dans les 24 mois qui suivent le début de la période de transition, à moins qu'en raison des problèmes spécifiquement liés à l'organisation des élections, cette période puisse être prolongée de 6 mois, renouvelable une seule fois pour une durée de 6 mois, si les circonstances l'exigent, sur proposition de la Commission électorale indépendante, prévue parmi les institutions d'appui à la démocratie, et par une décision conjointe et dûment motivée de l'assemblée nationale et du sénat.

Les élections générales de 2006 ont marqué un tournant décisif dans l'histoire politique congolaise, représentant les premières élections démocratiques après une longue période de conflits armés. Cependant, malgré ce moment d'espoir, le pays a connu une instabilité persistante jusqu'à 2018, avec une montée des tensions politiques, notamment autour des élections prévues en décembre 2018 qui ont été entachées par des accusations de fraude et d'irrégularités.

Par contre, Le nouveau cycle électoral de 2011 a commencé non seulement avec la révision du fichier électoral mais aussi avec la promulgation de la loi organique sur la CENI et la publication du calendrier électoral. Le nouveau calendrier électoral, publié par la CEI, était encore basé sur une approche « top-down » puisque les élections présidentielles et législatives nationales ont de nouveau été organisées en premier lieu en novembre tandis que les élections provinciales locales ne se tiendront hypothétiquement qu'à une date non encore fixée.

Durant la transition, le nombre des partis politiques officiellement enregistrés a augmenté. Il est passé de 273 en 2006 à 417 partis politiques en 2011. A la veille des élections de 2011, la majorité présidentielle, et spécialement le parti présidentiel, le PPRD affichaient une attitude triomphaliste en donnant l'impression que le Chef de l'Etat gagnerait, sans péril, aux prochaines élections présidentielles, grâce aux effets positifs de la paix en restauration, de la nouvelle qualité des relations de bon voisinage et de la politique de reconstruction, dénommée "*les Cinq Chantiers de la République*". les nombreux chantiers en construction allaient constituer un argument de bonne foi pour le Président Kabila, qui allait demander au peuple congolais de voter pour lui en vue de lui permettre de continuer les travaux de reconstruction et surtout d'achever les travaux déjà amorcés, si l'on ne voulait pas laisser des Évolution électorale de la RDC entre 2006 et 2018 : des éléphants blancs derrière lui.

De plus, à la veille des élections, la majorité présidentielle sortante paraissait très fragilisée par des dissensions internes, dues au manque de démocratie interne au sein de cette coalition politique et à l'arrogance des membres du parti majoritaire. L'opposition politique était affaiblie et le rôle de chef de file de l'opposition n'était pas assumé, en attendant la probable libération du sénateur Jean-Pierre Bemba. L'annonce de la candidature d'Etienne Tshisekedi à la magistrature suprême est venue non seulement répondre, en partie, à la question d'une candidature de contrepoids au Président Kabila, mais elle donna aussi à l'opposition l'opportunité d'avoir un candidat pouvant rassembler, autour de lui, 95 plusieurs forces de l'opposition parlementaire et extraparlamentaire. Etienne Tshisekedi a pu mobiliser essentiellement l'électorat de l'Ouest et celui du centre du pays, qui avait surtout boycotté les élections de 2006.

Quant à l'opposition politique, elle se montrait incapable de présenter un candidat unique face au Président sortant, donnant à ce dernier plus de chance de gagner les élections, avec ou sans tricherie ; la candidature d'Etienne Tshisekedi étant soutenu par 24 partis politiques et étant non discutable à cause de son historicité. Certains leaders du Katanga ont vite fait de brandir la menace de sécession du Katanga en cas de victoire d'Etienne Tshisekedi par peur du spectre de la vengeance ethnique, suite à l'épuration ethno-régionale des années 1992. On notait la volonté de se débarrasser de la tyrannie de la minorité

ethnique ou régionale pour qu'elle ne puisse pas monopoliser toutes les positions stratégiques de pouvoir, dans l'armée, la police et les entreprises publiques, et en abuser.

En ce qui concerne l'organisation des élections de 2018, il convient de noter que les élections présidentielle, législatives et provinciales étaient prévues le dimanche 23 décembre 2018. Ces élections se sont déroulées en un seul tour. Une forte controverse est apparue depuis qu'il a été annoncé que des machines à voter seraient utilisées tout en niant qu'il s'agirait d'un vote électronique.

Le 28 août 2017 la CENI va annoncer par voie de presse que des machines à voter seront utilisées pour les scrutins. Dès cette annonce une vive polémique a émergé dans le pays : l'Agence pour la promotion de la démocratie et le développement de la République Démocratique du Congo (APRODEC) avait fustigé la précipitation de ce changement et son inadéquation avec le cadre légal.⁶ L'institut de recherche en droits humains (IRDH) a souligné que l'usage de ce mode de vote allait diminuer la confiance dans le processus électoral et en augmenter le coût.⁷ Tous les représentants de l'opposition ont estimé que le vote électronique était non fiable et illégal⁸ et ont continué à exprimer leur méfiance.

Des militants sensibilisant la population contre les machines à voter ont été arrêtés. Quatre d'entre eux ont été condamnés à un an de prison pour offense au chef de l'Etat.⁹ Hors du pays, plusieurs voix se sont également élevées pour dénoncer cette modification des modalités de vote : l'ambassadrice des États Unis à l'ONU a exprimé un « risque énorme » pouvant mener à « miner la crédibilité des élections de sorte que le peuple congolais en conteste les résultats » ; la représentante des Pays-Bas à l'ONU a abondé dans le même sens tandis que le représentant de l'organisation de défense des droits de l'Homme.

En bref, les élections générales de 2006 ont marqué un tournant décisif dans l'histoire politique congolaise, représentant les premières élections démocratiques après une longue période de conflits armés. Cependant, malgré ce moment d'espoir, le pays a connu une instabilité persistante jusqu'à 2018, avec une montée des tensions politiques, notamment autour des élections prévues en décembre 2018 qui ont été entachées par des accusations de fraude et d'irrégularités.

ACTEURS DE LA SOCIALISATION ELECTORALE ET LEURS ROLES EN RDC

Ici, il est question de présenter non seulement les acteurs impliqués dans la socialisation électorale, mais aussi et surtout de parler de rôles joués chacun d'entre eux en quête d'effectivité sur terrain afin d'atteindre la participation électorale massive.

Certes, la socialisation est un processus d'apprentissage et d'intériorisation des normes et valeurs qui permettent aux membres d'une société d'apprendre les règles de leurs milieux sociaux et culturels.

ACTEURS DE LA SOCIALISATION ELECTORALE LES ACTEURS ETATIQUES (A.E)

Plusieurs acteurs étatiques interviennent dans les opérations électorales, à savoir

LA CENI

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a été au cœur du processus électoral mais a souvent été critiquée pour son manque d'indépendance perçue, ce qui a affecté sa capacité à instaurer la confiance parmi les électeurs.

Les prérogatives conférées à la CENI sont celles régies par la loi n°04/009 du 5 juin 2004 à la CEI portant organisation et fonctionnement. Elles ont été modifiées afin de les adopter à la révision constitutionnelle du 20 janvier 2011. De manière générale, la CENI est chargée de l'organisation de tout le processus électoral et référendaire dont elle est appelée à assurer la régularité. Elle a pour mission d'organiser, en toute indépendance, neutralité et impartialité des scrutins libres, démocratiques et transparents. A cet effet, elle exerce les attributions ci-après :

- L'organisation et la gestion des opérations pré-électorales, électorales et référendaires notamment l'identification et l'enrôlement des électeurs, l'établissement et la publication des listes électorales, les votes, le dépouillement, la Centralisation et l'annonce des résultats provisoires ;
- La transmission des résultats provisoires des juridictions compétentes pour proclamation des résultats définitifs ;
- Passation des marchés afférents aux opérations pré-électorales, électorales et référendaires conformément à la législation en vigueur;
- Contribuer à l'élaboration de cadre juridique relatif au processus électoral et référendaire.¹⁰

LES PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques sont des acteurs centraux de la vie politique moderne. Ce sont des lieux de représentation politique, de production idéologique, de mobilisation des soutiens et de sélection du personnel politique. En tant qu'organisation regroupant des membres aux statuts et engagements divers (adhérents, sympathisant, élus, permanents), ils sont aussi des

⁶ Voir : Cros 2017.

⁷ Consulter: Media-Congo 2017.

⁸ Jambo RDC info 2017.

⁹ Africa 2018.

¹⁰ SHOMBA KINYAMBA, S., *Société civile Congo : Bicéphalisme, Incidence et Issues possible* ; éd. Kinshasa, 2009, p.29.

espaces de compétition internes voyant s'affronter des « courants » plus ou moins structurés animés par les prétendants à la direction du parti¹¹.

Les partis politiques forment et informent leurs militants sur les différents problèmes qui se posent dans le pays et dans le monde, en organisant des campagnes d'information et de sensibilisation à travers des séminaires. Par ailleurs, ils proposent régulièrement à leurs militants des thèmes sur lesquels ils réfléchissent et discutent au cours de leurs réunions.

Les partis politiques ont et jouent un rôle central dans la mobilisation des électeurs durant les périodes électorales. Ils utilisent leurs plateformes pour diffuser leurs idéologies tout en tentant d'attirer un maximum d'électeurs par le biais de campagnes stratégiques.

LES ECOLES/UNIVERSITES (ETABLISSEMENTS EDUCATIFS)

Acteurs dans la mise en œuvre de la socialisation électorale, les écoles et universités dans leur mission éducative inculquent les valeurs sociétales, les normes à la base de la promotion d'une citoyenneté responsable et engagée. Ces acteurs étatiques qui jouent plus dans l'information et la formation idoines des valeurs aux générations futures.

MEDIAS PUBLICS

L'histoire renseigne que c'est la presse écrite qui fut le premier medium de l'information sous le régime colonial belge. Elle fut la résultante de la conjonction de deux phénomènes, à savoir : « le besoin d'information, de contact et de solidarité des communautés européennes et l'action des sociétés missionnaires catholiques et protestantes, qui avaient vu dans la presse le moyen le plus efficace de pénétration au sein de la population autochtone alphabétisée.¹²

A la veille des élections, le paysage médiatique congolais était caractérisé par la diversité, par la dépendance à l'égard du monde politique ou des Eglises et par un déséquilibre dans la couverture de l'espace national. Le nombre des radios et des chaînes de télévision avait sensiblement augmenté durant la longue transition. Le même phénomène se remarquait au niveau de la presse écrite mais de façon plus limitée.

Quant aux radios, il y avait la Radio nationale, RTNC, qui diffuse à Kinshasa et dans les principales villes du pays. Concernant la presse écrite, elle est éditée à 90% à Kinshasa, 5% à Lubumbashi et 5% à Goma.

La Loi n° 96/002 du 22 juin 1996, fixant les modalités de la liberté de la presse, a voulu concilier la liberté et la responsabilité de la presse. A l'article 8 de cette loi, on peut lire que toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression. Par liberté d'opinion et d'expression, il faut entendre, le droit d'informer, d'être informé, d'avoir ses opinions, ses sentiments et de les communiquer sans aucune entrave, quel que soit le support utilisé, sous réserve du respect de la loi, de l'ordre public et des bonnes mœurs.

Dans la Constitution de la Transition du 4 avril 2003, à l'article 28, il est stipulé que la liberté de la presse est garantie et l'exercice de cette liberté ne peut être soumis à des restrictions, sauf pour assurer la sauvegarde de l'ordre public, des bonnes mœurs et du respect des droits d'autrui.

A l'article 29, il est stipulé que toute personne n'a droit à l'information. La liberté d'information et d'émission par la radio, la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication est garantie. Les médias audio-visuels et écrits de l'Etat sont des services publics dont l'accès est garanti de manière équitable à tous les courants politiques et sociaux.

La Constitution du 18 février 2006, en son article 21, dispose que toute personne a droit à l'information. la liberté de la presse, la liberté d'information et d'émission par la radio, la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication sont garanties sous réserve de l'ordre public, des bonnes mœurs et des droits d'autrui.

LES ACTEURS NON ETATIQUES (A.N.E)

LA SOCIETE CIVILE

Dans le même ordre d'idées, la société civile se conçoit comme « un réseau des organisations citoyennes, organisées en associations, en dehors du pouvoir gouvernement et institutionnel d'Etat, intéressés à l'amélioration de la qualité de vie de population, connaissant ses devoirs et obligations, et engagés à défendre ses droits et libertés.

En principe, la société civile se présente comme « un tiers secteur composé d'associations très variées dont le plus petit commun dénominateur est le développement de pratiques alternatives, palliant, les déficiences du marché et des pouvoirs publics. Face aux nouvelles demandes de services et de solidarités, la société deviendrait le lieu par excellence de l'économie solidaire ou l'économie sociale »¹³.

¹¹ BONGELI YEIKELO YA' ATO, E., Sociologie politique, Perspectives africaines, RD. Congo, l'Harmattan, 2020, p.214.

¹² BEDE BESCHELEMU, E., *Presse écrite et expériences démocratiques au Congo-Zaïre*, L'Harmattan, Paris, 2006, p.19.

¹³ BEDE BESCHELEMU, E., *Op.cit.*, p.34

Dans cette logique, « la société civile rassemble les organisations et initiatives générées par divers groupes et elle constitue donc un troisième secteur à côté du marché et de l'Etat, autonome et susceptible de leur faire contrepoids »¹⁴. Cette dimension de contrepoids ou d'idéologie antiétatique nous introduit bien dans la philosophie congolaise de la société civile.

D'aucuns le savent, en matière normative, les textes légaux congolais ne posent pas problème. Néanmoins, le manque de suivi et de sanctions, en cas de leur transgression, donne libre court à leur non observance.

Dans le cas précis de la conception de la société civile, sa philosophie renvoie au contexte de son émergence. L'existence de la société au Congo remonte depuis l'époque coloniale mais elle a, en général, évolué dans la clandestinité et son action a été avant tout et fondamentalement limitée à des revendications réprimées de façon violente.

COMMUNAUTES LOCALES ET LEADERS D'OPINION

Les leaders communautaires ont joué un rôle crucial en influençant les attitudes politiques au sein de leur communauté, souvent servant d'intermédiaires entre le gouvernement et le peuple.

LES CONFESIONS RELIGIEUSES

L'Eglise, surtout de nos jours, passe pour la tranche la plus importante de la société civile au regard du volume des masses qu'elle encadre tant au niveau spirituel qu'à celui de l'amélioration des conditions de vie.

Sans vouloir ignorer l'apport des Eglises de réveil dont les archives sont encore en train de se constituer, notre attention s'est focalisée sur le rôle joué par des Eglises traditionnelles disposant d'un ancrage effectif et perceptible sur l'ensemble de l'étendue de la République Démocratique du Congo¹⁵.

En effet, les prêtres et les pasteurs se livrent, depuis l'aggravation de la misère dans laquelle croupissent leurs fidèles, à des enseignements qui relèvent de la théologie de libération. Celle-ci consiste à vaincre la peur contre toute forme d'oppression, à défendre les droits fondamentaux de la personne humaine, à trouver son salut par le travail libérateur et à promouvoir l'amour du prochain ainsi que l'intérêt général. Ces messages sont véhiculés à travers des homélies, des revues et des bulletins d'information, des lettres pastorales à lire aux différentes paroisses.

LES ONG

Une organisation non gouvernementale (ONG) est une association à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relève pas de l'Etat. Les ONG n'ont pas le statut de sujet de droit international.

L'habitude est de réserver le terme aux personnes morales à but non lucratif financées par des fonds privés. Les principaux critères définissant une ONG sont :

- le but non lucratif de son action ; l'indépendance financière ; l'indépendance politique ; la notion d'intérêt public.

Une ONG est une personne morale qui, bien que n'étant pas un gouvernement, intervient dans le champ national ou international. Ces activités spécialisées dans les axes d'éducation civique électorale préparent la population ou électeur de comprendre le pourquoi des élections, les droits et devoirs citoyens dans le processus électoral.

Des organisations non gouvernementales (ONG) ont travaillé sans relâche pour promouvoir une meilleure compréhension du processus électoral parmi les citoyens, tout en plaidant pour plus de transparence lors des élections.

LES RADIOS/TELEVISIONS COMMUNAUTAIRES PRIVEES

En plus, il y avait des radios privées ou communautaires qui agissaient comme des radios de proximité. Les Radios communautaires se sont regroupées en une Association des Radios Communautaires (ARCO) qui se voulait être apolitique. Il est pourtant vrai que certaines radios communautaires appartenaient à des partis politiques comme la Radio liberté qui appartenait au MLC. Les radios internationales avaient un grand impact sur l'opinion publique congolaise : Radio Okapi de la MONUC qui possède 9 stations dans le pays, et de nombreuses radios relais de la RFI avec 6 Radio communautaire : 6 émetteurs et non pas metteur FM et la BBC avec ses deux émetteurs dans le pays.

LE MOUVEMENT DE SYNDICAT

Les syndicalistes, on le sait, ont joué et continuent à jouer un rôle influent dans l'encadrement des masses laborieuses du Congo. Leurs apports dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs congolais ne sont pas à démontrer. Ils ont prouvé leur « capacité à produire au cours de l'histoire récente des résultats importants en matière de progrès social à travers des grandes luttes qui ont permis de réduire la précarité de l'existence des travailleurs, de protéger les catégories les plus faibles et d'élever le niveau de vie de ces travailleurs et de la population entière.¹⁶

¹⁴ Centre tricontinental, Société civile : lien des luttes sociales, Paris, l'Harmattan, 1994, p.4.

¹⁵ L'Eglise catholique avec une adhésion de 47% de la population, les protestants (baptistes, presbytériens, pentecôtistes) rassemblent 28% de la population congolais ; l'Eglise Kimbanguiste réunit 16% de la population, enfin, les musulmans comptent environ 8,5% de la population.

¹⁶ L'Eglise catholique avec une adhésion de 47% de la population, les protestants (baptistes, presbytériens, pentecôtistes) rassemblent 28% de la population congolais ; l'Eglise Kimbanguiste réunit 16% de la population, enfin, les musulmans comptent environ 8,5% de la population.

ROLES DES ACTEURS DANS LE PROCESSUS DE LA SOCIALISATION ELECTORALE CENI

Cette structure d'appui à la Démocratie joue plusieurs rôles dans la mise en œuvre des activités de la sensibilisation électorale :

- Elaborer des prévisions budgétaires et le calendrier relatif à l'organisation des processus électoraux et référendaires;
- vulgariser en français et en langues nationales des lois relatives au processus électoral et référendaire;
- Coordonner la campagne d'éducation civique de la population en matière électorale, notamment par la réalisation d'un programme d'information et de sensibilisation des électeurs en français et en langues nationales;
- découper les circonscriptions électorales au prorata des données démographiques actualisées;
- assurer la formation des responsables nationaux, provinciaux et locaux chargés de la préparation et de l'organisation des scrutins électoraux et référendaires;
- élaborer et vulgariser le code de bonne conduite et les règles de déontologie électorale ;
- déterminer et publier le nombre et les localisations des bureaux de vote et de dépouillement ainsi que ceux des centres locaux de compilation des résultats par circonscription électorale ;
- veiller à la régularité des campagnes électorales et référendaires ;
- examiner et publier les listes de candidats;
- accréditer les témoins, les observateurs nationaux et internationaux.

SOCIETE CIVILE

Structure de proximité de la population oriente ses messages à motiver les citoyens à participer aux élections. Elle soit comment la participation de chacun aux élections contribue à mettre sur pied un gouvernement représentatif et à favoriser la responsabilisation des élus.

Il ne suffit toutefois pas de s'attarder aux rôles et aux responsabilités. Les éducateurs doivent aussi tenir compte des droits des citoyens dans le cadre d'une élection libre et juste. Aider les électeurs à comprendre ces droits facilite le contrôle de l'élection par les citoyens et non seulement par les groupes spécialisés et permet de surveiller les candidats et l'administration électorale.

Les électeurs doivent aussi savoir que le vote de chaque personne compte pour déterminer les droits qu'ils ont sur le parti élu ou le représentant élu une fois l'élection terminée. Si on ne peut établir de relation représentative entre les citoyens et les représentants élus, les citoyens peuvent commencer à penser que leur vote ne compte pas beaucoup.

Dans plusieurs circonstances, il est important que les électeurs soient protégés de l'intimidation et des représailles personnelles et politiques subséquentes. Dans de tels cas, il faut faire comprendre que le vote est secret et éventuellement le prouver. Le caractère secret du vote a des connotations à la fois positives et négatives, et peut être considéré suspect dans les sociétés qui accordent une grande importance à la communauté.

PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques contribuent à l'instauration et au maintien d'un espace public libre et concurrentiel en dépit d'énormes différences dans leur ancrage populaire et du déséquilibre dans leurs niveaux d'organisation interne.

La Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006¹⁷ et la loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques¹⁸ ont assigné aux partis politiques un certain nombre de rôles notamment celui de concourir à l'expression du suffrage universel en vue de la conquête démocratique du pouvoir.

Les partis et regroupements politiques participent à la formation de la conscience nationale. Ils sont tenus de promouvoir la formation civique et politique des citoyens, de participer à la défense de la nation et de son intégrité territoriale et de promouvoir un Etat de droit par le respect des droits de l'Homme et l'alternance démocratique au pouvoir.¹⁹

MEDIAS

Il est reconnu que les médias audiovisuels et écrits d'Etat sont des services publics dont l'accès est, en principe garanti de manière équitable dans l'accomplissement de leur rôle à tous les courants sociaux, politiques et idéologiques.

Dans la pratique, il est vrai que les demandes de diffusion d'informations et de messages par les citoyens et les acteurs politiques, en particulier à la télévision nationale qui jouit d'une grande audience à l'heure des informations²⁰.

¹⁷ Article 6 de la Constitution.

¹⁸ Articles 5 et 6.

¹⁹ Les Partis Politiques et la Promotion de la Liberté associative, Konrad Adenauer Stiftung ; Kinshasa-RDC, Janvier 2009, p.43

²⁰ République Démocratique du Congo, Démocratie et participation à la vie politique : une évaluation des premiers pas dans la III^{ème} République. Une étude d'AfriMAP et de l'Open Society Initiative for Southern Africa . Novembre 2010, p.56

Les médias traditionnels ainsi que les réseaux sociaux ont considérablement influencé l'opinion publique. Alors que certains médias ont œuvré pour informer correctement les citoyens, d'autres ont diffusé des informations biaisées ou fausses, exacerbant ainsi les tensions préélectorales.

ANALYSE DES ENJEUX DE LA SOCIALISATION ELECTORALE AU CONGO-KINSHASA

Ce point est le reflet des avantages et désavantages que présente la socialisation électorale en RDC mise en œuvre par des acteurs que nous avons eu à exploiter dans notre étude qui n'est pas exhaustive.

En effet, la socialisation électorale en RDC est un enjeu majeur pour le développement démocratique du pays. En prenant en compte les facteurs historiques, sociaux et politiques qui influencent ce processus, il est essentiel d'œuvrer pour une meilleure éducation civique, une participation active de tous les citoyens et une transparence renforcée lors des élections. Cela contribuera non seulement à renforcer la démocratie congolaise mais aussi à promouvoir une culture politique plus inclusive et responsable.

IMPORTANCE DE LA SOCIALISATION ELECTORALE DANS UNE SOCIETE

La socialisation électorale révèle une importance capitale à la vie d'une société en ce qu'elle cimenterait l'élan démocratique engagé en permettant une admission plurielle aux questions de la gouvernance de la cité. Elle permet la consolidation de la démocratisation dans un pays par des acteurs qui la composent avec comme tâches suivantes :

- **Mobilisation Politique** : Les partis politiques mobilisent activement leurs bases grâce à diverses stratégies allant des rassemblements aux campagnes sur les réseaux sociaux pour inciter à voter.
- **Éducation Civique** : La sensibilisation sur l'importance du vote a été essentielle; plusieurs organisations ont mis en place des programmes éducatifs destinés aux jeunes afin qu'ils comprennent mieux leurs droits civiques.
- **Sensibilisation aux Enjeux Electoraux** : Les acteurs ont soulevé divers enjeux tels que la corruption ou le respect des droits humains afin d'informer le public sur l'importance d'une participation éclairée lors des élections.

FACTEURS DE SOCIALISATION ELECTORALE FAMILLE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL

La famille constitue le premier vecteur de socialisation politique. Les valeurs, les opinions et les comportements politiques sont souvent transmis de génération en génération.

Les amis et le cercle social jouent également un rôle important dans la formation des opinions électorales.

ÉDUCATION

Le système éducatif a un impact direct sur la compréhension des processus électoraux. Une éducation civique insuffisante peut limiter la connaissance des droits électoraux et des responsabilités citoyennes.

Des programmes d'éducation civique sont nécessaires pour sensibiliser les jeunes sur l'importance de leur voix dans le processus démocratique.

MEDIAS

Les médias traditionnels (télévision, radio, presse écrite) et les réseaux sociaux influencent fortement l'opinion publique. Ils sont des outils essentiels pour informer les citoyens sur les candidats, les programmes politiques et les enjeux électoraux.

Cependant, la désinformation et la propagande peuvent également fausser la perception des élections.

PARTIS POLITIQUES ET GROUPES D'INTERET

Les partis politiques jouent un rôle clé dans la socialisation électorale en mobilisant les électeurs autour de leurs idéologies et programmes.

Les groupes d'intérêt et les ONG contribuent également à sensibiliser la population sur des questions spécifiques (droits humains, transparence, etc.).

DEFIS DE LA SOCIALISATION ELECTORALE MANQUE DE CONFIANCE DANS LE SYSTEME ÉLECTORAL

La méfiance envers le processus électoral est alimentée par des allégations de fraudes, de manipulation et d'irrégularités lors des élections passées. Cette méfiance peut dissuader les citoyens de participer aux élections prochaines.

PARTICIPATION CITOYENNE

Malgré un intérêt croissant pour le vote durant certaines périodes, plusieurs facteurs tels que l'insécurité ou le sentiment que leur vote ne comptait pas ont conduit à un désengagement notable chez certains segments de la population.

VIOLENCE POLITIQUE ET TENSIONS SOCIOPOLITIQUES

Les violences préélectorales créent un climat d'insécurité qui affecte directement la participation électorale. Les menaces peuvent dissuader même les électeurs motivés.

EXCLUSION SOCIALE

Certaines catégories de la population, notamment les femmes et les jeunes, peuvent se sentir marginalisées ou exclues du processus politique, ce qui limite leur engagement.

ÉVOLUTION VERS UNE CULTURE DEMOCRATIQUE

Malgré ces défis, cette période a également vu émerger une volonté croissante parmi certains citoyens et groupes sociaux de revendiquer leurs droits et participer activement aux processus démocratiques au sein du pays.

CONCLUSION

Cet article a consisté à analyser un certain nombre d'éléments qui influent sur les élections en RDC dans une perspective de socialisation des processus électoraux.

En effet, les élections générales de 2006 ont marqué un tournant décisif dans l'histoire politique congolaise, représentant les premières élections démocratiques après une longue période de conflits armés. Cependant, malgré ce moment d'espoir, le pays a connu une instabilité persistante jusqu'à 2018, avec une montée des tensions politiques, notamment autour des élections prévues en décembre 2018 qui ont été entachées par des accusations de fraude et d'irrégularités.

Cependant, la socialisation qui est un processus d'apprentissage et d'intériorisation des normes et valeurs qui permettent aux membres d'une société d'apprendre les règles de leurs milieux sociaux et culturels nous a permis de comprendre l'implication et rôles des différents acteurs dans la mise en œuvre du processus électoral chacun en ce qui lui concerne afin d'amener haut la participation de la population dans les activités électorales à tous les niveaux en RDC.

D'où, la socialisation électorale est la transmission d'une culture électorale d'apprentissage des rôles des acteurs dans l'intériorisation des valeurs, normes, *attitudes politiques* forge un cadre de repère dans la construction d'un intérêt pour la politique afin d'une participation responsable dans la construction d'un Etat qui se veut démocratique.

En définitif, entre 2006 et 2018, la socialisation électorale en RDC a été façonnée par divers acteurs jouant chacun un rôle distinct mais complémentaire dans ce processus complexe. La confiance dans le système démocratique reste cruciale pour encourager une participation active citoyenne face aux défis persistants tels que l'instabilité politique ou l'influence négative potentielle des médias.

Pour garantir un avenir démocratique stable, il est impératif que tous ces acteurs continuent à travailler ensemble afin d'instaurer un environnement où chaque voix compte réellement dans le cadre du processus électoral congolais.

En perspectives, il faudra alors pour le cas de la RDC pour une socialisation électorale méliorative, insister sur le renforcement de l'éducation civique par l'intégration des programmes d'éducation civique dans le système scolaire pour sensibiliser dès le plus jeune âge à l'importance du vote ; promouvoir la participation civique en encourageant des initiatives communautaires visant à mobiliser les citoyens autour des élections, comme des forums de discussion ou des campagnes d'information ; procéder aux réformes institutionnelles en renforçant l'indépendance de l'organe électoral pour restaurer la confiance du public dans le processus électoral.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Africa 2018.
- [2] BEDE BESCHELEMU, E., Presse écriture et expériences démocratiques au Congo-Zaïre, L'Harmattan, Paris, 2006.
- [3] BONGELI YEIKELO YA' ATO, E., Sociologie politique, Perspectives africaines, RD. Congo, l'Harmattan, 2020.
- [4] BURDEAU, G., La démocratie, éd. Seuil, Paris, n°27 cité par KALUBA DIBWA, D., Démocratie et développement au Congo-Kinshasa, Essai d'explication sociojuridique de l'inadéquation institutionnelle postcoloniale, éd. l'Harmattan RDC, Paris, 2010.
- [5] Centre tricontinental, Société civile : lien des luttes sociales, Paris, l'Harmattan, 1994.
- [6] Constitution du 18 février 2006.
- [7] Cros 2017.

- [8] Jambo RDC info 2017.
- [9] Les Parts Politiques et la Promotion de la Liberté associative, Konrad Adenauer Stiftung ; Kinshasa-RDC, Janvier 2009.
- [10] Lexique de science politique, vie et institutions politiques, 2^eéd. Dalloz, Paris, 2011.
- [11] Media-Congo 2017.
- [12] Merkel, Wolfgang, Systemwechsel 1, Théorien, Ansätze und Konzepten derTransitionsforschung. Opiaden, 1996.
- [13] République Démocratique du Congo, Démocratie et participation à la vie politique : une évaluation des premiers pas dans la III^e République. Une étude d'AfriMAP et de l'Open Society Initiative for Southern Africa . Novembre 2010.
- [14] SHOMBA KINYAMBA, S., Société civile Congo : Bicéphalisme, Incidence et Issues possible ; éd. Kinshasa, 2009.